

TABLEAU DE GARANTIE COLLECTIVITES TERRITORIALES AVEC PARTICIPATION

SOINS COURANTS	REMB S.S.	BLEUET	COQUELICOT	JONQUILLE	LYS	ORCHIDEE
		SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle	SS + Mutuelle
Consultations et visites (*)	70%	100% BBR	100% BBR	150% BBR	200% BBR	200% BBR
Consultations de spécialistes (*)	70%	100% BRR	100% BRR	175% BRR	300% BRR	350% BRR
Actes en ADI(radio), ADE(echo), ATM(acte en médicaux) acte en K (*)	70%	100% BRR	100% BRR	150% BRR	200% BRR	200% BRR
Analyses et Auxiliaires Médicaux (labo, infirmier, kiné, orthophonie.....) (*)	60%	100% BRR	100% BRR	150% BRR	190% BRR	190% BRR
Analyses - Prélèvements refusés SS (*)	-	NEANT	NEANT	50 € par an	50 € par an	50 € par an
Pharmacie remboursée par la SS :						
65% vignette blanche	65%	100% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRR
30% vignette bleue	30%	100% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRR
15% vignette orange	15%	85% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRR
DENTAIRE	REMB S.S.	BLEUET	COQUELICOT	JONQUILLE	LYS	ORCHIDEE
Soins dentaire (*)	70%	100% BRR	100% BRR	170% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Prothèse dentaire acceptée par la SS (*)	70%	100% BRR	270% de BRSS limité à 2000 €/an	350% de BRSS limité à 2500 €/an	400% de BRSS limité à 2996 €/an	500% de BRSS limité à 3000 €/an
Prothèse dentaire refusée par la SS notifiée à la nomenclature (*)	-	NEANT	NEANT	150€/par dent	150€/par dent	500% de BRSS limité à 1500 €/an
Prothèse dentaire Hors Nomenclature refusée par la SS		NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Implant (*)	-	NEANT	NEANT	250€ par implant limité à 2 par an	400€ par implant limité à 2 par an	450€ par implant limité à 3 par an
Orthodontie acceptée par la SS (*) :	100%	NEANT	200% BRSS	250% BRSS	300% BRSS	350% BRSS
Orthodontie refusée par la SS :	100%	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
OPTIQUE	REMB. S.S.	BLEUET	COQUELICOT	JONQUILLE	LYS	ORCHIDEE
Monture tous les 2 ans (1) (*)	60%	100% + forfait annuel de 60 €/tous les 2 ans	100% BRR + forfait de 70 €	100 % BRSS + forfait de 100 €	100 % BRSS + forfait de 120 €	100 % BRSS + forfait de 150 €
Verres tous les 2 ans sauf avis médical (2) (*)	60%		100% BRR + forfait de 100 €	100 % BRSS + forfait de 200 €	100 % BRSS + forfait de 300 €	100 % BRSS + forfait de 400 €
Lentilles acceptées ou refusées (*)	-	30 € par an	80 € / an	100 € / an	150 € / an	150 € / an
Keratochirurgie (*) : Forfait annuel par œil	-	NEANT	100 € par œil	200 € par œil	300 € par œil	400 € par œil
HOSPITALISATION	REMB. S.S.	BLEUET	COQUELICOT	JONQUILLE	LYS	ORCHIDEE
Médicale ou Chirurgicale :						
Frais de séjour conventionnés et non conventionné	80%	100% BRR	100% BRR	100% BRR	100% BRSS	100% BRSS
Honoraires conventionnés et non conventionnés (*)	-	NEANT	200 €/ an	400 € / an	600 € / an	1000 € / an
Franchise de 18 € (acte > à 120€)	-	NEANT	18 €	18 €	18 €	18 €
Forfait hospitalier (médecine et chirurgie)	-	18 € par jour (limité à 90 jours/an)	18 € par jour (limité à 90 jours/an)	18 € par jour (limité à 90 jours/an)	18 € par jour illimité	18 € par jour illimité
Forfait hospitalier psychiatrie : 90 jours/an	-	13,50 € (limité à 60 jours/an)	13,50 € (limité à 60 jours/an)	13,50 € (limité à 60 jours/an)	13,50 € (limité à 60 jours/an)	13,50 € (limité à 60 jours/an)
Chambre particulière : 60 jours/ an (Médecine, Chirurgie, Psychiatrie et Maternité)	-	NEANT	50,00 € / jour	60,00 € / jour	70,00 € / jour	80,0 € / jour
Frais accompagnants (*) : 60 jours/ an /enfant - 16 ans	-	NEANT	30,00 € / jour	40,00 € / jour	50,00 € / jour	60,0 € / jour
Transport ambulance :	65%	100% BRR	100% BRR	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Télévision (*) : facture et bulletin d'hospitalisation	-	NEANT	forfait de 45 € par hospitalisation	forfait de 45 € par hospitalisation	forfait de 45 € par hospitalisation	forfait de 45 € par hospitalisation
DIVERS	REMB. S.S.	BLEUET	COQUELICOT	JONQUILLE	LYS	ORCHIDEE
Acoustique (Prothèse Auditive) prise en charge par la SS (*) : (Facture à fournir)	60%	NEANT	100 % du BRSS + forfait de 360 € par oreille et par an	100 % du BRSS + forfait de 460 € par oreille	100 % du BRSS + forfait de 560 € par oreille et par an	100 % du BRSS + Forfait de 1000 € par oreille
Appareillage et /ou Orthopédie pris en charge par la SS (*) : (Facture à fournir)	60%	NEANT	170 % du BRSS limité à 1500 €/par appareil	210 % du BRSS limité à 1700 €/par appareil	260 % du BRSS limité à 2000 €/par appareil	260 % du BRSS limité à 2000 €/par an
Forfait maternité : Acte de naissance	-	NEANT	250,00 €	300,00 €	350,00 €	400,00 €
Cure thermale acceptée : sur reçu TM	65%/70%	NEANT	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Hébergement cure (*) (facture à fournir)	-	NEANT	forfait 121,96 € par cure	forfait 175 € par cure	forfait 250 € par cure	forfait 275 € par cure
PREVENTION	REMB. S.S.	BLEUET	COQUELICOT	JONQUILLE	LYS	ORCHIDEE
Pharmacie non remboursée (sur prescription médicale), Patch anti-tabac, Pillule non remboursée,	-	15,24 € par vaccin	50 € par an	75 € par an	100 € par an	125 € par an
Densitométrie osseuse refusée par la SS (1 fois/3 ans) :	-	10 €/ tous les 3 ans	20 €/tous les 3 ans	30 €/tous les 3 ans	40 €/tous les 3 ans	40 €/tous les 3 ans
Ostéopathie, chiropractie, étiopathie, pédicure(*)	-	NEANT	25€ par séance (limité à 2 actes /an)	25€ par séance (limité à 3 actes /an)	25€ par séance (limité à 4 actes /an)	40€ par séance (limité à 4 actes /an)

(1) forfait annuel limité à 1 acte tous les deux ans,

(2) forfait annuel limité à 1 acte tous les deux ans (sauf avis médical qui précise que la vue a changée et en présentant les deux ordonnances), pas de tiers payant en cas de renouvellement avec une ancienne ordonnance,

(*) dans la limite

des dépenses engagées